

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Pierre Ramboz, entre tradition et modernité
- 5 Perrine Jouvent, cuisine à bord

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Bienvenue sur les chaussées partagées

GRAND FORMAT.

- 8 Sport en liberté

PETITS FORMATS.

- 12 La facture d’énergie diminuée
- 13 Une charte pour protéger l’arbre en ville

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Bourg se fait mousser !

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉNOVATION URBAINE : DES INQUIÉTUDES CROISSANTES

La rénovation du quartier du Pont-des-Chèvres fait partie des engagements forts de ce mandat. Nous la préparons activement depuis maintenant plusieurs années, en lien avec l’ensemble de nos partenaires.

Alors que le projet arrive à maturité et que les grands principes de cette rénovation devraient être maintenant discutés avec les habitants, nous sommes devant un réel écueil : les financements attendus ne sont pas au rendez-vous. Tout d’abord, la contribution de l’État n’est pas à la hauteur du premier programme de rénovation urbaine (qui nous a permis de redessiner le quartier de la Reyssouze sur le précédent mandat). Ensuite et surtout, Bourg Habitat, du fait de la ponction inédite et injuste sur ses recettes de 1,5 M€ annuels actée par la Loi de Finances pour 2018, n’a plus les moyens de contribuer à ces opérations. Désormais, l’ambition du projet que nous portons pour le quartier afin de le désenclaver, de le reconnecter au centre-ville et d’améliorer la qualité de vie de ses habitants, est en suspens. Je le regrette fortement.

Évidemment, Bourg-en-Bresse n’est pas la seule ville à faire face à ces difficultés. Avec de nombreux maires, j’ai saisi le ministre du Logement et je tire vigoureusement la sonnette d’alarme : si l’État ne prend pas rapidement la mesure du problème, partout en France les projets ne seront pas à la hauteur des enjeux et ne correspondront pas aux attentes légitimes des habitants. Je me refuse à l’accepter pour le quartier du Pont-des-Chèvres.

ANNONCES... MAIS À SUIVRE D’EFFETS

Ouverture des bibliothèques le dimanche, scolarisation obligatoire des enfants dès trois ans. Ces mesures flattent l’oreille et vont dans le bon sens. Seul problème : aucune concertation avec les collectivités qui devront pourtant supporter le coût de ces décisions... On ne peut pas, par souci légitime d’économie, affaiblir les recettes des collectivités et leur demander, dans le même temps, de supporter des charges de fonctionnement supplémentaires. À suivre, pour trouver une issue au plan national.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.